



Syndicat départementale CGT des Télécoms des Bouches-du-Rhône

**Contester, Proposer, Rassembler, Lutter,
Négocier et Recommencer !**

STOP A LA RÉPRESSION SYNDICALE !

L'escalade de la violence, de la répression policière et gouvernementale sévit depuis des mois dans toute la France.

Lors de la manifestation du 1^{er} mai à Paris le **cortège de tête avec notre Secrétaire Général, Philippe Martinez, a été chargé, gazé et a reçu des grenades.** Ce gouvernement et ses alliés souhaitent-ils revoir le 1^{er} mai 1891 de Fourmies, où les troupes tirent sur la foule et font dix morts, dont deux enfants ?

Dans notre département des Bouches-du-Rhône, nous avons assisté aux agressions et arrestations de lycéens, de manifestants salariés ou retraités en gilets rouge ou gilets jaune, aux matraquages et gardes à vue des militants et dirigeants de notre Union Départementale CGT 13.

Déjà, il y a quelques mois, **un secrétaire départementale de notre syndicat CGT Télécoms 13 était convoqué au commissariat** suite à la

défense d'une salariée du CE menacée de licenciement.

Cette escalade répressive a même conduit le député LREM des Bouches-du-Rhône, Mohamed Laqhila, à demander la dissolution de la CGT dans les Bouches-du-Rhône, déversant toute sa haine de classe contre ceux qui, dans le pays, luttent pour un monde meilleur.

Aujourd'hui un nouveau cap vient d'être franchi. Notre Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT 13 est convoqué au commissariat d'Aix-en-Provence, mardi 7 mai 2019 suite à un dépôt de plainte de ce même député.

C'est inadmissible ! Cette escalade dans la répression doit immédiatement s'arrêter !

Le droit de contester, de revendiquer et de manifester sont des droits constitutionnels.

Dans ce contexte les syndiqués-es de la section _____ exigent l'arrêt des violences policières, l'arrêt de la répression syndicale, le respect du droit de manifester et de contester les politiques gouvernementales et les discriminations syndicales dans les entreprises.